

Conseil d'école du 4 mars 2019 – Ecole des sources – Villy-Bocage

Enseignants	Représentants des parents	Autres	A = Absent	AE = Absent excusé
M. Florent LUCAS, directeur	Mme Virginie AZE (AE)	M. Eric VOISIN, Inspecteur de l'Éducation nationale (AE)		
Mme Sophie DUCHEMIN	Mme Alexandra FERON	M. Norbert LESAGE, maire de Villy-Bocage (AE)		
Mme Séverine GOGO (AE)	Mme Emilie POISSON	M. Pascal HUARD, maire de Monts-en-Bessin (AE)		
Mme Marie-C. LEVOUX	M. Jérôme LEFETÉY	M. Jean-Louis SEHIER, Délégué départemental de l'EN		
M. Cyril MENARD	Suppléants :	M. Gérard LECOUTURIER, conseiller municipal		
Mme Séverine SAINT	Mme Nathalie BLESTEL	M. JOLY Daniel, conseiller municipal		
	Mme Amélie FINEL			

1- Effectifs

	TPS	2	(+ 1 TPS à venir mi-mars et 1 autre mi-mai)			
Au 04/03/2019,	PS	9	CP	15	CM1	13
84 élèves inscrits	MS	10	CE1	9	CM2	18
répartis comme suit :	GS	5	CE2	3		

Au vu du fort effectif de CM2 qui partira au collège l'année scolaire, il est fort probable que la DSDEN décide de fermer une classe l'année prochaine... Une réunion a eu lieu le 7 février entre le conseil municipal, l'IEN et M. LUCAS pour évoquer cette possibilité. La mairie a fait remonter une prévision nominative d'effectif à 78 élèves pour l'année prochaine mais la DSDEN prévoit 71.

S'il y a fermeture de classe, deux répartitions sont envisageables selon les effectifs réels :

PS-MS-GS / CP-CE1 / CE2-CM1-CM2

ou PS-MS-GS / GS-CP-CE1 / CE2-CM1-CM2

La question de la conservation du poste d'ATSEM de Mme Corinne LECHEVALLIER est posée par l'équipe enseignante. Les conseillers municipaux mettront cette question à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal afin d'apporter une réponse dès que possible.

Par ailleurs, les conseillers municipaux demandent de commencer à réfléchir sur la salle de classe qui sera laissée vacante.

Inscriptions pour 2019/2020 :

☞ Inscriptions en mairie (pour les élèves de petite section uniquement) : à partir d'avril.

Il faut ensuite prendre rdv avec le directeur pour l'admission à l'école.

Restauration : entre 63 et 68 enfants servis par jour, en 1 seul service depuis janvier. 4 personnes s'occupent de la restauration (1 en cuisine et 3 en salle).

Installation d'un feu tricolore en salle buzzant lorsque le niveau sonore est trop élevé.

☞ Les parents réclament le retour à 2 services pour des raisons de bien-être des enfants.

Accueil du matin : à partir de 7h05 depuis janvier. En moyenne 8 présents chaque matin. Encadrés par une employée municipale (Evelyne).

Garderie du soir : en moyenne 27-28 enfants présents chaque soir. Encadrés par 1 employée municipale (Karen).

☞ Le conseil d'école alerte sur des problèmes de sécurité de 16h15 à 17h15 : une seule personne ne suffit pas à surveiller correctement tous les enfants.

☞ Les parents réclament un allongement du temps de garderie le soir.

☞ Problème soulevé par les parents : pour les élèves qui sont en APC de 16h15 à 17h00, la première demi-heure est facturée en garderie. Pourtant, les enfants prennent leur gouter dans la classe sous la responsabilité des enseignants dès 16h15.

Aide personnalisée : le soir (mardis et/ou jeudis selon les enseignants).

2- Travaux

Effectués depuis le premier conseil d'école :

- La porte de la classe de CE2/CM2 a été réparée.

En cours d'étude :

- Anti pince doigts aux portes côté maternelle : devient urgent
- Rideau sur la porte de la classe des CM1/CM2 (pour PPMS et diminuer la luminosité lors des vidéoprojections)
- Dispositif d'alerte pour PPMS : talkie-walkie ?
- Installation d'un cabanon pour ranger les objets roulants dans la cour des maternelles
- Modification de l'emplacement du grillage en maternelle pour inclure le petit espace vert dans la cour de jeu.
- La gouttière longeant la classe de CP est percée à divers endroits.

Nouvelles demandes depuis le premier conseil d'école :

- Ce lundi 4 mars, des ardoises se sont détachées du bâtiment principal avec le vent. Une petite partie du toit n'est plus couvert. Une entreprise de couverture est prévenue et doit intervenir le 5/3.
- Installation d'une rambarde de sécurité devant la classe des CE2/CM2.
- Renforcement du groom aux portes de la classe de CE1/CM1 car elles s'ouvrent et se ferment violemment avec le vent.
- Des souris sont présentes dans le local de stockage du matériel de sport. Cela sent l'urine et on aperçoit des crottes à plusieurs endroits. Il faudrait dératiser.
- Le vidéoprojecteur du tableau blanc interactif de la classe de CE2/CM2 ne fonctionne plus.

Annulation de demande :

- Tableau sur pied classe CE2/CM2 à changer : les enseignants ont collé un film blanc sur le tableau et cela fonctionne pour l'instant. L'achat du tableau peut donc être reporté sine die.

3- Financier

Coopérative scolaire (OCCE) :

Bénéfices des différentes actions :

- Photos de classe : 480 €
- Chocolats de Noël : 433,91 €
- Marché de Noël : 364 € (non déduit les investissements de chaque classe)

☞ Photographe scolaire : L'école avait choisi d'essayer le photographe de Villers pour cette année scolaire. Les parents sont toutefois unanimes : la qualité des prises de vue n'est pas aussi bonne qu'avec Ogier. Par conséquent, il est décidé de reprendre Ogier l'année prochaine.

Mairie :

La dotation de 3.600 € votée en 2017 a été diminuée à 3.000 € lors du vote 2018. Toutefois, l'information n'avait pas été communiquée à l'école et le budget prévu a donc été dépassé de 599,28 €...

Parmi ce dépassement, 248,40 €, correspondant à l'achat d'une imprimante laser couleur, ont été pris sur le budget « investissement » (ce budget investissement de 500 € était initialement prévu pour l'achat d'un tableau blanc sur pied). Les 350,88 € restant ont été payés en janvier 2019 et donc financés sur le budget 2019.

☞ Les enseignants demandent à ce que la dotation qui sera votée en avril soit augmenté de 350 € afin de compenser les factures payées en janvier.

Association des parents d'élèves :

Diverses ventes ont eu lieu ou sont prévues : gâteaux, pizzas, sapins, galettes, légumes, ...

- Une bourse puériculture a été organisée le 17 novembre 2018. Une autre est prévue en mai.
- Un loto aura lieu le 30 mars à Monts-en-Bessin.
- Objets personnalisés pour la fête des parents sur le thème du cirque (dessins des enfants)

- La collecte de papier se solderait par la réservation de la benne le WE du 25 mai 2019.

4- Projets pédagogiques et associatifs

Natation : 10 séances du 16/10 au 30/11/18 pour les CP, CE1, CE2 et CM2. La municipalité demande à être prévenue à l'avance des dates pour l'année prochaine.

Ecole et Cinéma : - « Nanouk l'esquimau » le 15/11/2018 : GS, CP et CE1
- « E.T. l'extraterrestre » le 21/1/2019 : CP et CE1
- « Arthur et la magie de Noël » le 13/12/2018 : PS et MS

Projet cirque : Les élèves iront au festival international du cirque de Bayeux le **29 mars** 2019.
Une journée d'ateliers multi-niveaux est prévu lundi **3 juin**.
L'objectif est de présenter un spectacle de cirque lors de la kermesse.

Eco-Ecole : En raison du projet cirque, qui mobilise beaucoup de temps, le projet éco-école est finalement mis en sommeil cette année.

Autres : Liaison CM2/6^e : sans doute le 6 juin

Projets non pédagogiques

- Marché de Noël : a eu lieu la veille des vacances de Noël 2018.
- Carnaval : Il aura lieu le **19 mars** 2019 de 15h00 à 16h15 : défilé dans les rues du village puis brulage du bonhomme carnaval préparé par les maternelles.
- Kermesse : le **22 juin** 2019.

5- Communication Ecole/Familles

Il existe un blog d'école : <https://blogs.ac-caen.fr/ecoledessources/>

Dans ce blog figure une catégorie « Parents : APE et représentants » que les représentants des parents et les membres de l'association de parents utilisent pour y mettre les informations qu'ils souhaitent.

La mairie sera prochainement dotée d'un site internet. Sur ce site figurera un lien qui pointerait vers le blog de l'école.

6- Questions diverses

Afin d'installer un panneau signalétique avec le logo de l'école et le nom « Ecole des sources », la mairie demande de faire voter les élèves pour le choix de la police qui sera utilisée.

Prochain conseil d'école : mardi 25 juin 2019 (18h-20h)